



www.cpvmmh.com
cpvmmh@gmail.com

ÉCOLE DE PATINAGE DE VITESSE - TARIFICATION SAISON 2023-24

Niveaux	Groupe 1	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Nombre de pratiques par semaine	1	2	2	3
Coût de l'inscription (septembre jusqu'à la fin mars)*	225 \$	325 \$	345 \$	465 \$

Le paiement se fait entièrement au moment de l'inscription en ligne.

* Il faut ajouter les frais de plateforme de 2% lors de la transaction.

** Les rencontres sportives ou compétitions ne sont pas obligatoires dans la saison et sont donc exclus des tarifs ci-haut. Lorsqu'il y aura des compétitions, vous recevrez un courriel mentionnant la compétition et vous pourrez procéder à l'inscription en ligne.

Frais d'affiliation : Lors de l'inscription, vous aurez à payer les frais d'affiliation à Patinage de Vitesse Canada et Patinage de Vitesse Québec. Il y a 2 types de frais possibles soit :

- 29 \$ (Les Pingouins) si votre enfant ne fera pas de compétition pendant la saison ou
- 48 \$ (Niveau compétitions régionales CP/LP) s'il fera des compétitions pendant la saison

Si vous hésitez, choisissez Les Pingouins car il est possible de rehausser l'affiliation en cours d'année.

Rabais famille : 30 \$ par enfant à compter du 2^e enfant. Utilisez les codes promos suivants :

- Si vous avez 2 enfants inscrits, code promo : 2enfants
- Si vous avez 3 enfants inscrits, code promo : 3enfants
- Si vous avez 4 enfants inscrits, code promo : 4enfants



www.cpvmmh.com
cpvmmh@gmail.com

ÉCOLE DE PATINAGE DE VITESSE - COÛT DE LOCATION - SAISON 2023-24

Niveaux	Groupe 1	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Nombre de pratiques par semaine	1	2	2	3
Location des patins (septembre jusqu'à la fin mars)	170 \$	210 \$	210 \$	250 \$
Coût d'aiguisage des patins	Inclus			
Location du skin lors des rencontres sportives ou compétitions	Inclus			
Le paiement se fait le 1 ^{er} novembre par paiement par carte (débit ou crédit) à l'aréna ou encore par virement interac au cpvmmh.finances@gmail.com avec la réponse 'patin'.				

Le club offrira des formations concernant l'aiguisage des patins. Si vous faites l'aiguisage des patins loués, vous sauvez des coûts (18 \$, 36 \$ ou 54 \$ selon le nombre de pratiques par semaine).

IMPORTANT : L'équipement loué doit être utilisé et entretenu de façon adéquate (référez-vous au guide du patineur) sinon des frais pourraient être chargés.



www.cpvmmh.com
cpvmmh@gmail.com

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT - SAISON 2023-24

Frais remboursables :

- Inscription au club
- Frais d'aiguisage des patins
- Frais de location des patins

Montant non-remboursable :

- Frais d'affiliation à Patinage de Vitesse Québec et Patinage de Vitesse Canada
- Frais d'utilisation de la plateforme

Montant remboursable : total des frais remboursables moins 50 \$ de frais administratif. Si le/la patineur.euse a commencé la saison, le remboursement sera calculé au pro-rata des semaines restantes.

Date limite de demande de remboursement :

- Saison complète : 1er décembre 2023
- Demi-saison (septembre à décembre) : 15 octobre 2023
- Demi-saison (janvier à mars) : 1er février 2024